

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 janvier 2017** Convocation du : 20/01/2017 Affichée le 20/01/2017

Le Conseil Municipal de la Madeleine Bouvet s'est réuni en session ordinaire, le vingt-sept janvier deux mil dix-sept à dix-huit heures sous la présidence de M.GUIARD Christophe.

Etaient présents MM GUIARD - CHARLES - POULET - BOULAY – GRASTEAU  
et Mmes ROQUAIN - BIZOT MC– BIZOT E - BLOC

Absents excusés : Mme PIRONNET - M BEJON

Le compte rendu de la réunion du 16 décembre 2016 est accepté et signé par le conseil municipal.

### **COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DU PERCHE**

Suite à la création de la Communauté de Communes Cœur du Perche les membres des commissions doivent être nommés.

Monsieur le Maire énumère les commissions.

Les conseillers municipaux désirent se présenter :

Commission Développement Economique : Monsieur GUIARD.

Commission Services à la personne : Madame ROQUAIN.

Commission Affaires Scolaires : Madame PIRONNET.

Commission Aménagement du Territoire PLUI : Monsieur GUIARD.

Commission Aménagement du Territoire Santé : Madame BIZOT Eliane.

Commission Voirie : Monsieur CHARLES, suppléant Monsieur GRASTEAU.

Commission Travaux : Monsieur BOULAY.

Commission Culture Tourisme : Madame BIZOT Marie-Claire.

Commission Assainissement : Monsieur CHARLES.

Commission CIAS : Madame BIZOT Eliane.

Commission Communication : Monsieur POULET.

### **ACHAT D'UN DESHERBEUR THERMIQUE**

La réglementation des produits phytosanitaires est devenue très restrictive, l'achat d'un désherbeur thermique paraît donc nécessaire.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'entreprise RIPAGREEN propose un devis dont le montant s'élève à 2 290 HT soit 2 748 euros TTC.

Après délibération et vote à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à accepter et signer le devis.

Les crédits sont prévus à l'opération 21 du budget.

### **PREVISION DU BUDGET 2017**

Monsieur le Maire présente les travaux et dépenses pour l'année 2017 :

- Achat d'une tondeuse
- Aménagement de l'atelier
- Réfection de la toiture de la sacristie
- Démolition des garages à étudier
- Prévoir une dalle de béton à l'atelier
- Voir le plancher du clocher

- Tubage de la cheminée du logement communal
- Aménagement du côté gauche du cimetière
- Contrat Ségilog pour la mairie
- Voirie : entretien des chemins de la motellerie, la thomaserie et de la copinière
- Aménagement de l'étang : une étude est en cours.
- Changer le poteau incendie aux sables, pose d'un poteau incendie vers la Bonne Chère, et à l'étang.
- Salle polyvalente : prévoir un devis pour la pose d'une porte correspondant avec l'ancien atelier pour rangement des tables et chaises. Mise aux normes de la porte du local électrique. Aménagement des toilettes.

### **REGIE PECHE**

Suite à la démission de Madame BLOC Aurélie pour la régie pêche, il convient de nommer un nouveau régisseur.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à modifier et mettre à jour la régie pêche, à nommer un nouveau régisseur et son suppléant, et à signer tous les documents nécessaires à cette mise à jour.

### **REGIE PECHE INDEMNITE REGISSEUR**

Au vu du montant d'encaissement de la régie pêche le montant total annuel de l'indemnité de régie sera de 110 euros.

Après délibération et vote à l'unanimité le conseil municipal accepte le montant de l'indemnité.

### **REGIE PECHE : TARIF**

Le tarif de la pêche est de : 7 euros à la journée  
: 50 euros à l'année

Après avoir délibéré et voter à l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas changer les tarifs.

### **CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE A LA BIBLIOTHEQUE.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de maintenance informatique à la bibliothèque arrive à échéance et qu'il convient de le renouveler.

Le montant est de 240 € HT pour l'année 2017.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec la société MICROBIB.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN VOYAGE SCOLAIRE**

Madame BLOC, Messieurs GRASTEAU et CHARLES quittent la salle.

L'école de Bretoncelles prévoit de faire partir les classes de CE1 au CM1 à la Commanderie d'Arville (Loir-et-Cher) du 26 au 28 avril 2017 . Le coût total du voyage s'élève à 127 euros par élève (hébergement, activités, transport). L'école sollicite une subvention pour ce voyage, 14 élèves habitent à La Madeleine-Bouvet.

Après avoir délibéré et voter à l'unanimité le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 20 euros par élève.

Madame BLOC, Messieurs GRASTEAU et CHARLES réintègrent la salle.

## **CONTRAT TRAVAUX DIVERS**

Monsieur GRASTEAU quitte la salle.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il serait nécessaire, afin de satisfaire à un surcroît temporaire de travail, de créer un poste d'adjoint technique du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2017. Monsieur MEUNIER Joël a déjà effectué une mission similaire en 2016, il lui est possible de renouveler cette mission.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec le centre de gestion de l'Orne et de signer tout document relatif à cet emploi.

Monsieur GRASTEAU réintègre la salle.

## **AMENAGEMENT D'AIRE DE PIQUE-NIQUE ET DE DETENTE AUX ABRODS DE L'ETANG**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la possibilité de solliciter des subventions pour le projet d'aménagement de l'étang.

Ce projet sera inscrit au budget 2017.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces demandes de subventions et à inscrire cette dépense au budget 2017.

## **AMENAGEMENT DU CIMETIERE**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la possibilité de solliciter des subventions pour le projet d'aménagement des allées sur la partie gauche du cimetière.

Ce projet sera inscrit au budget 2017.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces demandes de subventions et à inscrire cette dépense au budget 2017.